

COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU CST DU 3 FEVRIER 2026

Le Comité de direction du CST s'est réuni le 3 février 2026 de 20 heures 30 à 23 heures 30.

Y assistaient : Aurora COSTA, Ghislain LOMBARD, Sun WAI SONG, Gérard MIQUEL, Charles LASSUS, Franck FALCONE, Alain LACASSIE, Cédric PETERSON, Michel PAZOS, Michel RANSOU

Danièle MONLEZUN était excusée.

1 LICENCES : nous sommes 97 adhérents .

2 FINANCES : 15 502,50 € en compte courant, 24 327,45 € en livret A (intérêts 2025 compris) et 814 € en compte titre.

Nos devis à l' EPSTN pour notre participation aux championnats de sauvetage des 14 et 15 février 2026 sont revenus explicitement approuvés.

La facture de l' ARGONAUTE suites aux commandes de fin 2025 reste conditionnée par la livraison de la dernière stab, à retirer lors de la prochaine fosse, après quoi il restera à demander à la Région OCCITANIE une subvention.

Huit blocs CST seront à requalifier fin 2026. Prévoir une enveloppe de 320 € au prochain budget.

Nous entrons progressivement dans VP DIVE. Le test de paiement entre VP DIVE et Hello Asso n'est pas concluant. A suivre, quoique cette fonction ne soit pas fondamentale.

3 RESERVATION DE SALLE POUR L'AG du 19 SEPTEMBRE 2026 : nous avons reçu des devis partiels de *Jardins et saveurs* et de la *Foire Expo* de TARBES. Ce n'est pas satisfaisant. Il faut poursuivre nos explorations, notamment auprès de *Saint FERREOL* à CHIS.

4 KIT MOBILE D'OXYGENOTHERAPIE : La bouteille de 5 litres constitue le format le plus approprié. Il permettrait une autonomie d'environ une heure en attendant les secours.

La pharmacie du boulevard de LATTRE DE TASSIGNY en assure la distribution, pour 24,50 € par remise et 0,60 € par jour. Le CST pourra commander ce matériel en passant par Alain LACASSIE, référent oxygène. Prévoir aussi auprès de la pharmacie la fourniture d'un BAVU et des accessoires de branchement. Le CST fournira le sac de transport.

Les adhérents qui souhaiteraient disposer de ce matériel pour plonger en dehors d' HENDAYE et du bateau (qui est équipé d'un kit d'oxygénothérapie) s'adresseront à Alain avec une anticipation d'au moins dix jours pour laisser au pharmacien un délai correct d'approvisionnement.

5 CHAMPIONNATS DE SAUVETAGE DES 14 ET FEVRIER 2026 : la liste des participants atteint déjà l'effectif minimum de neuf plongeurs. A confirmer les mercredis soirs à BOYRIE.

6 VP DIVE : l'implantation de VP DIVE se poursuit. Le produit comprend deux domaines :

La vitrine tout d'abord, suite communicante d'écrans d'accueil accompagnée des adresses mail, téléphone, coordonnées, etc... des responsables du CST pouvant répondre à des demandes d'informations venant de l'extérieur.

Le progiciel de gestion VP DIVE ensuite. Ci-joint le tableau synthétique de son contenu.

Cédric en propose le paramétrage, à savoir l'accès de nos différentes catégories d'adhérents (ou membres) du CST aux différentes rubriques de ce progiciel.

Ces catégories regroupent d'une part les membres du Comité de direction, les moniteurs (ou encadrants) et les autres adhérents (ou membres du CST). Et d'autre part certains membres du CODIR ou moniteurs remplissant une fonction qui conduit à les désigner comme chargés de contrôle/validation dans certaines rubriques, tels que le responsable technique, le webmestre, le trésorier...

Le Président après avis éventuel du CODIR statue en cas de conflit d'attribution.

Quelques limites sont proposées : ne pas mettre dans VP DIVE sans leur accord les cours élaborés par les moniteurs, ne pas utiliser WHAT'S APP en parallèle de VP DIVE, ne pas utiliser VP DIVE pour la gestion et la délivrance du matériel, les grillades,...

7 LUTTE CONTRE LA PEDOPHILIE : COLOSSE AUX PIEDS D' ARGILE :

Laurent AGENAIS relaie l'initiative d'une association installée à SAINT PAUL LES DAX intitulée « Colosse aux pieds d'argile » qui complète l'initiative fédérale sur la prévention des violences sexuelles frappant les adultes.

Cette association propose des conseils de comportement aux enfants exposés à des pédophiles (les « colosses ») dont ils peuvent se protéger ou se défendre car ces « colosses » n'ont en réalité que de fragiles « pieds d'argile ».

Au-delà de ces images, cette démarche s'adresse aux enfants, à leurs parents et aux moniteurs, donc surtout à notre section « Enfants », encore que tous les membres du CST (y compris les sympathisants) soient concernés et exposés.

Il s'agit de la protection du corps et de l'esprit des enfants. Pour nous, les zones à risques sont les suivantes :

A la piscine, les vestiaires (séparer les enfants des adultes, les petits garçons des petites filles, n'accepter les parents dans les vestiaires des enfants non autonomes que s'ils sont du même sexe, fermer les portes,...), les douches (jamais de nudité, garder toujours un maillot de bain hors des cabines, séparer les sexes et si c'est possible les âges,...) et les baptêmes (faire procéder aux réglages de la stab par l'élève lui-même,...)

Au bateau, la cale avant offre une certaine intimité pour se changer. Ce n'est pas parfait toutefois.

En voiture, les enfants s'assoient à l'arrière.

Un adulte ne reste jamais seul avec un enfant qui n'est pas le sien.

Pas de photo sans accord parental

Pas d'échange de mail ou de message quelconque avec un enfant sans

copie aux parents.

Pas de shake-hand, mais un check.

En résumé, le moins possible de contact physique ou visuel avec les mineurs.

Il est envisagé d'inviter cette association à présenter ses activités lors d'une prochaine réunion des moniteurs, en insistant sur ceux de la section « Enfants ».

8 BATEAU : le mécanicien Jean Luc LE GAILLOU a été approché pour réparer l'hydraulique de barre.

Il y aura lieu ensuite de tarer les injecteurs, avec un spécialiste DIESEL.

Tout cela va nous éloigner peu à peu de Pierre IRIGOYEN, qui a prévu de cesser son activité à l'automne 2026.

Le tirage à terre du bateau est prévu les 20 et 21 mars 2026. Un appel à volontaires sera demandé à Myriam.

9 VOYAGES : le voyage d'automne est proposé à LA LONDE (Var) entre les 19 et 23 octobre 2026 à douze plongeurs. Dix plongées pour 390 €, hébergement en sus à finaliser.

10 QUESTIONS DIVERSES :

10 – 1 TIV : un formateur en TIV est recherché en place de Gérard MIQUEL

10 – 2 Défiscalisation : Aurora présentera ce sujet le 19 février à 19 heures.

PERMANENCES A VENIR

Le 7 février 2026 Gérard MIQUEL

Le 14 février 2026 Pas de permanence cause fosse et BOYRIE

Le 21 février 2026 Danièle MONLEZUN

Le 28 février 2026 Cédric PETERSON

Prochain Comité de direction mardi 3 mars 2026 à 20 heures 30,

Dressé le 4 février 2026

Michel RANSOU